

Gland, le 20 mai 2021

Rapport de la Commission technique

Réponse de la Municipalité au postulat Martin Ahlström pour un partenariat public-privé en vue du financement des courses d'école, camps, activités culturelles, sorties, autres excursions ou voyage d'étude organisés par les établissements scolaires

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission technique chargée d'étudier la réponse de la Municipalité au postulat de M. Martin Ahlström, composée de :

Aeschmann Nicolas	PS; 1 ^{er} membre et rapporteur
Bovet Regina	GdG
Lock Evan	GdG
Ahlström Martin	PLR
Wegmann Patrick (excusé)	UDC

La commission technique s'est réunie le 8 octobre 2020 en présence de la municipale Christine Girod et du chef de service Matthieu Lasson.

Remerciements

Les membres de la Commission remercient ces deux personnes pour la qualité de l'entretien et les réponses apportées à leurs questions.

Préambule

La Commission technique est invitée à se prononcer sur la réponse de la Municipalité au postulat de M. Ahlström par suite d'une Commission de prise en considération. Cette réponse porte donc sur le postulat initial qui interrogeait la possibilité de mettre en place un partenariat public-privé pour les diverses sorties scolaires organisées par les établissements scolaires. Cette interrogation fait suite à l'arrêt du Tribunal fédéral rendu le 7 décembre 2017 qui instaure une contribution maximale demandée aux parents de 16.- (arrêt du TF, 2C_206/2016).

Exposé

En guise de remarque liminaire, Mme Girod souligne que la Municipalité salue la démarche contenue dans le postulat. C'est la preuve que la problématique du financement des courses d'école, camps, activités culturelles, sorties et autres excursions ou voyages d'études organisés par les établissements scolaires suscite l'intérêt du Conseil communal.

En l'occurrence, il s'avère que les finances de la Commune sont saines et que le financement des sorties scolaires de toute sorte n'est pas menacé dans l'immédiat. De ce fait, elle ne nécessite pas de source supplémentaire de financement pour l'heure. Cela dit, la Municipalité ignore comment se présentera les finances à l'avenir. Si les fonds venaient à manquer, la démarche proposée par le postulat pourrait devenir intéressante.

La Municipalité ne compte pas créer une structure dédiée à la récolte de ces fonds. En effet, l'établissement d'un nouveau dispositif serait lourd et contraignant du fait que des statuts devraient être créés et que du personnel, qu'il s'agisse d'employés communaux ou des bénévoles, devrait être impliqué dans la révision de ses comptes et dans son pilotage.

A ce propos, Matthieu Lasson précise que la Municipalité a sollicité l'Union des Communes Vaudoises (UCV), les associations présentes sur le territoire communal, le chef des finances et la secrétaire juriste de la commune. La conclusion tirée de cette consultation est que la solution envisagée par le postulat demeure légale et autorisée. Il souligne que la Municipalité et le Conseil communal partagent le même souci s'agissant du financement des camps, même s'il n'y a pas péril en la demeure. Les services de la Municipalité ont demandé à Anim'ta ville si elle pouvait envisager de financer des camps/sorties scolaires par le biais de dons. En l'état, l'association Anime ta ville n'a pas encore répondu à la Municipalité. Il existe déjà des associations actives à Glands, comme Anim'ta ville, et la Municipalité étudie la possibilité de recevoir des dons pour financer des camps. Chaque citoyen peut faire des dons à la commune, mais si cela passe par une association, ça sera plus transparent et mieux canalisé.

Lorsqu'il a été demandé par la Commission s'il était envisageable que la Municipalité puisse exiger que les sorties scolaires puissent être organisées exclusivement en Suisse, cette-dernière a répondu que cela n'était pas possible ni souhaitable. De plus, bon nombre de camps et excursions sont traditionnellement organisées en Suisse pour des activités sportives notamment. Si des sorties sportives sont organisées à l'étranger, la décision est motivée par des soucis d'économies et par le besoin de proposer de multiples activités pour un bon rapport qualité/prix.

La Municipalité ne peut pas imposer les destinations des sorties et camp d'école mais peut formuler des vœux. Il a été précisé qu'à la suite des attentats terroristes en Europe, la DGEO a émis des directives pour éviter les sorties dans certaines villes européennes. Avec l'arrivée de la Covid-19, toutes les sorties ont été annulées. Dans ce cadre, la Municipalité peut formuler des vœux quant aux destinations, mais les choix reviennent aux établissements scolaires. Ces derniers doivent procéder à une pondération entre les intérêts pédagogiques et les souhaits de la Municipalité.

Toujours à propos de la pandémie de Covid-19, il est à noter que l'intégralité des camps a été annulée à partir de février 2020. Selon les chiffres fournis par M. Lasson, le coût global des camps, courses d'école, sorties culturelles et/ou sportives, déduction faite de la participation financière des parents et du Canton, est inférieur de CHF 226'120.- au budget et de CHF 35'504.- par rapport aux comptes 2019.

Conclusions

En conséquence, la Commission est d'avis qu'un partenariat public-privé n'est pour l'heure pas nécessaire compte tenu de la situation financière de la Commune. Cette solution pourrait être envisagée à l'avenir si elle venait à évoluer en partenariat avec une association glandoise déjà en place dans le but de renforcer la solidarité entre les habitants. Un tel dispositif pourrait ainsi être une opportunité pour les habitants de Gland de faire des dons qui font sens et qui témoignent d'un attachement au tissu local.

A la vue de ce qui précède, la Commission technique recommande à l'unanimité de ses membres :

- I. d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de Martin Ahlström pour un partenariat public-privé en vue du financement des courses d'école, camps, activités culturelles, sorties, autres excursions ou voyage d'étude organisés par les établissements scolaires

Signatures des membres de la Commission

Nicolas Aeschmann, 1^{er} membre et rapporteur

Regina Bovet

Evan Lock

Martin Ahlström

Patrick Wegmann